



SERVICE COMMERCIAL
17 Rue de la Marine, Z.I.
F-94290 Villeneuve Le Roi
Tél : 33.(0)1.49.61.61.71
Fax : 33.(0)1.49.61.62.51

SR 313
09/2011
Edition N°6

RESITHAN TPUE

REVETEMENT POLYURETHANNE IMPERMEABLE POUR PISTES D'ATHLETISME

Agréé par LABOSPORT, **RESITHAN TPUE** est un revêtement imperméable en partie supérieure, avec une finition en double projection sur bouche-pores, et perméable en partie inférieure. Il est destiné à la réalisation de pistes d'athlétisme et de plateaux E.P.S. Il constitue un revêtement très souple et économique, idéal pour les pistes scolaires. Il est conforme aux exigences de la norme NF EN 14877 [1].

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition

RESITHAN TPUE est constitué :

- d'un primaire d'accrochage,
- d'une grille composée de caoutchoucs noirs 1/4 enrobés par un liant polyuréthane,
- d'une résine polyuréthane bouche-pores colorée,
- de deux couches de projection composée d'une résine polyuréthane colorée et de granulés EPDM 0/1,5.

Caractéristiques générales

Aspect : Relief structuré en surface
Couleur : Rouge, vert (nous consulter pour d'autres teintes)
Epaisseur : > 12 mm

Performances

RESITHAN TPUE est un revêtement imperméable projeté. Il ne craint ni le gel, ni la chaleur, ni les rayonnements ultra-violet, et peut être préconisé sous les climats les plus extrêmes.

DOMAINE D'UTILISATION

RESITHAN TPUE est un revêtement destiné à la création de sols souples imperméables, pour les pistes d'athlétisme, les plateaux E.P.S, etc. Ses caractéristiques de souplesse et d'élasticité en font un revêtement idéal pour les pistes d'entraînement et les pistes scolaires. Pour les supports autres que l'enrobé, un test de conformité à la norme doit être réalisé préalablement à l'exécution des travaux.



Caractéristiques selon NF EN 14877 [1]

Essais selon le rapport LABOSPORT : N° R 101946 B1 du 31 Mai 2011

Tests	Unités	Résultats	Exigences
Glissance - EN 13036-4 [2]			
Neuf, 23 °C	-	98	55 - 110
Humide, 23 °C	-	55	55 - 110
Absorption des chocs - EN 14808 [3]			
10 °C	%	31	25 - 60
23 °C	%	33	25 - 60
40 °C	%	35	25 - 60
Après vieillissement (EN 14836 [4])	%	30	25 - 60
Déformation verticale - EN 14809 [5]			
10 °C	mm	1,0	≤ 3,0
23 °C	mm	1,3	≤ 3,0
40 °C	mm	1,4	≤ 3,0
Epaisseur de la surface - EN 1969 [6]			
Neuf 23°C	mm	12,97	≥ 10
Perméabilité à l'eau - EN 12616 [7]			
Neuf, 23 °C	mm/h	Imperméable	-
Résistance à l'usure - EN 5470-1 [8]			
Neuf, 23 °C	g	1,09	≤ 4,0
Après vieillissement	g	1,12	≤ 4,0
Résistance à la traction - EN 12230 [9]			
Neuf, 23 °C	MPa	0,64	≥ 0,4
Après vieillissement (EN 14836 [4])	MPa	0,55	≥ 0,4
Après usure aux pointes (EN 14810 [10])	MPa	0,90	≥ 0,4 ; var. ≤ 20%
Après usure aux pointes et vieillissement	MPa	0,91	≥ 0,4 ; var. ≤ 20%
Allongement à la rupture - EN 12230 [9]			
Neuf, 23 °C	%	64	≥ 40
Après vieillissement (EN 14836 [4])	%	57	≥ 40
Après usure aux pointes (EN 14810 [10])	%	71	≥ 40 ; var. ≤ 20%
Après usure aux pointes et vieillissement	%	60	≥ 40 ; var. ≤ 20%
Changement de la couleur – EN ISO 20105-A02 [11]			
Après vieillissement	-	3-4	≥ 3

APPLICATION

Etat et préparation du support

Les supports les plus couramment préconisés sont soit un enrobé drainant bicouche 0/10 + 0/6 d'épaisseur minimale 35 mm + 25 mm (infrastructure perméable), soit d'un enrobé imperméable 0/6 ou 0/10 recouvert d'un enrobé drainant 0/6 (infrastructure imperméable). Ils doivent être âgés de plus de 10 jours, et satisfaire aux spécifications de la Norme AFNOR P 90.100 [12].

Conditions d'application

RESITHAN TPUE ne peut être mis en œuvre par temps de pluie ou sur supports humides. La température d'application sera obligatoirement comprise entre 10 et 40 °C et de préférence entre 15 et 30 °C. L'humidité relative de l'air sera inférieure à 80 %. Ces valeurs devront être respectées pendant toute la durée de la mise en œuvre.

Régularité de surface

L'écart maximal de régularité admis, selon l'annexe C de la norme NF EN 14877, est de 6 mm sous la règle de 3 mètres, et 2 mm sous la règle de 30 cm. La mesure est effectuée conformément à la norme EN 13036-7 [13].

Méthode d'application

RESITHAN TPUE est appliqué en plusieurs phases. La couche primaire est pulvérisée à l'Airless, la grille de base est appliquée à l'aide d'un finisseur type PLANOMATIC. La couche bouche-pores, constituée du liant **RESITHAN TOPPING** additionné de farine d'EPDM, est appliquée à la raclette lisse. La projection est réalisée en deux couches à l'aide d'une projeteuse adaptée. Le marquage ne pourra être réalisé que 24 heures après la fin de l'application du revêtement. Il devra suivre les règles et les normes en vigueur.

Consommations

Elles seront de l'ordre de :

RESITHAN PRGC	0,200	kg/m ²
RESITHAN 77 + GRANULES NOIRS 1/4	1,900 9,500	kg/m ² kg/m ²
RESITHAN TOPPING + FARINE EPDM 0/0,5	1,400 0,300	kg/m ² kg/m ²

RESITHAN PSS + EPDM 0/1,5*	0,340	kg/m ²
RESITHAN PSS + EPDM 0/1,5*	0,260	kg/m ²
RESITHAN PSS + EPDM 0/1,5*	0,280	kg/m ²
RESITHAN PSS + EPDM 0/1,5*	0,220	kg/m ²

*85% de 0,5/1,5 et 15% de 0/0,5 (à ajuster selon conditions d'application).

Entretien

RESITHAN TPUE s'entretient très facilement par lavage à l'eau chaude sous pression (60°C - 100 bars).

En cas d'accident, sa réparation est aisée par découpage et coulage ponctuel de résine et de granulés de caoutchouc.

Après une longue durée d'utilisation, un resurfaçage complet de la piste peut être réalisé (nous consulter).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] NORME NF EN 14877	Sols synthétiques pour installations de sport en plein air
[2] NORME EN 13036-4	Méthode de mesurage de l'adhérence d'une surface : Essai au pendule
[3] NORME EN 14808	Sols sportifs : Détermination de l'absorption des chocs
[4] NORME EN 14836	Surfaces synthétiques pour terrains de sport en plein air – Méthodes d'essai – Vieillessement artificiel
[5] NORME EN 14809	Sols sportifs : Détermination de la déformation verticale
[6] NORME EN 1969	Sols sportifs : Détermination de l'épaisseur des sols sportifs synthétiques
[7] NORME EN 12616	Surfaces for sports areas : Determination of water infiltration rate
[8] NORME EN 5470-1	Détermination de la résistance à l'usure (Abrasion TABER)
[9] NORME EN 12230	Sols sportifs : Détermination des caractéristiques de traction des surfaces sportives synthétiques
[10] NORME EN 14810	Sols sportifs : Détermination de la résistance aux pointes
[11] NORME EN ISO 20105-A02	Textiles – Essais de solidité des teintures – Partie A02 : Echelle de gris pour l'évaluation des dégradations
[12] NORME AFNOR P 90.100	Pistes d'athlétisme et aires d'élan avec revêtement de surface synthétique. Février 2008
[13] NORME EN 13036-7	Mesurage de déformations localisées des couches de roulement des chaussées : Essai à la règle

Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.

Entretien : Les meilleurs résultats seront obtenus en utilisant les produits de nettoyage et/ ou le matériel adéquat dont la compatibilité avec le revêtement aura été vérifiée.